



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N°02 – 2018

« Remplacement du Pont sur la Venoge – Demande d'un crédit d'étude »

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de M. Dupraz (président), de Mme Baudet (rapporteuse), et de MM. Marino (vice-président), Durussel, Muster, Reynaud et Parisod s'est réunie le jeudi 29 août à la Maison de commune en présence de la Municipalité et du Boursier.

Lors de cette séance, la Municipalité et le boursier, nous ont présenté le préavis qui vous est soumis et nous avons passé en revue l'ensemble des projets.

Lors de la séance qui a suivi celle avec la municipalité, la commission a statué à l'unanimité des membres présents sur ce préavis.

Il ressort que :

- Le pont (construit en 1939) doit impérativement être remplacé, suite aux dégradations qu'il a subi par le temps et pour pouvoir le rendre conforme à un passage de véhicules lourds.
- Il est apparu suite aux échanges d'avec les bureaux RLJ et Bernard & Forestier, tous deux à Penthaz, que des éventuelles exigences de la part du canton en ce qui concerne le PAC Venoge et le gabarit hydraulique pourrait influencer le projet.
- De ce fait la demande d'un crédit d'étude peut être justifiée, pour enlever toutes ces inconnues liées au PAC Venoge et pour chiffrer le crédit d'investissement.
- Le crédit permettra de récolter des informations, de définir les besoins, d'étudier le projet d'ouvrage, de régler les procédures de demande d'autorisation (mise à l'enquête publique) et de faire des travaux d'investigations et d'analyses propres à ce type de projet.
- En ce qui concerne les finances, la demande de crédit d'étude de CHF 70'000.- peut être acceptée.
- La commission des finances laisse le soin à la commission ad hoc de démontrer l'utilité de cette demande d'un crédit d'étude, en amont du crédit d'investissement.

En conclusion, la commission propose, à l'unanimité des membres présents, au Conseil communal de Penthaz d'approuver le préavis municipal N°02-2018 concernant la demande d'un crédit d'étude pour le remplacement du Pont sur la Venoge.

Penthaz, le 3 septembre 2018

Le Président

Yves Dupraz

La Rapporteuse

Natacha Baudet